



VOUS ÊTRE **UTILE**



OSEZ

UNE GRANDE ÉCOLE

CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES,
PARTENAIRE DE VOTRE REUSSITE

KEDGE
BUSINESS SCHOOL
CREATE - SHARE - CARE



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Taux Annuel Effectif Global fixe : 0,90%.
Votre mensualité : 212,18€.
Montant total dû par l'emprunteur : 10 184,64€.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

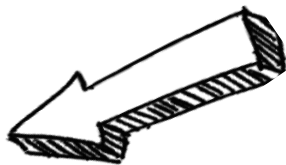
Offre réservée aux étudiants
éligibles au dispositif
KEDGE ACCESS PROGRAMME

CREDIT ETUDIANT A 0,90% TAEG FIXE VOUS REMBOURSEZ APRES VOS ETUDES

- > Montant : jusqu'à 45 000 € pour financer vos frais de scolarité à KEDGE BS (Fonds versés à KEDGE BS)
- > Durée : de 1 à 10 ans, différé inclus :
 - ① Une période de différé partiel (12 à 60 mois) où seuls les intérêts sont prélevés
 - ② Une période d'amortissement faisant suite au différé partiel, où la mensualité comprend à la fois le remboursement du capital emprunté et le paiement des intérêts.
- > Mensualités adaptées à votre situation
- > 0€ de frais de dossier et aucune indemnité en cas de remboursement anticipé.
- > Prêt garanti à hauteur de 50% par KEDGE BS. Aucune autre garantie complémentaire ne vous sera demandée.

CONTACTEZ-MOI !

Dominique Lozes
05.35.31.45.21
dominique.lozes@ceapc.caisse-epargne.fr



PENSEZ A :

- > Pièce d'identité
- > Carte d'étudiant / certificat de scolarité / Attestation de bourse
- > Justificatif de domicile
- > Copie des 3 derniers extraits de compte
- > Attestation KAP

Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle : pour un Prêt Personnel⁽¹⁾ de 10000 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,90%. 48 mensualités de 212,18€, Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,90%. Frais de dossier 0 €. Coût de l'assurance facultative: 2,50 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 120 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance de 0,59%. Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 10 184,64 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions tarifaires en vigueur au 1er septembre 2016. Renseignez-vous auprès de votre Conseiller. (2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans, assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes, Banque Coopérative, art. L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier SA à Directoire et Conseil d'orientation et de surveillance - Capital social de 739 625 500 euros - Siège 61 rue du Château d'Eau - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex - 353 821 028 RCS de Bordeaux - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'Orias n°07 004 055. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs n°33063-2863 délivrée par la Préfecture de la Gironde, garantie par la CEGI - 128 rue La Boétie 75378 Paris cedex 08.